RAPPORT N° 251 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 03 OCTOBRE 2020

Le présent rapport de SOS-Torture couvre la période du 26 septembre au 03 octobre 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (04) personnes ont été assassinées et trois (03) personnes ont été blessées au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le présent rapport déplore également cinq (05) personne enlevées essentiellement par des hommes armés en uniformes de police et des Imbonerakure ainsi que quatre (04) cas d'arrestations arbitraires dirigées principalement contre les opposants politiques.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Dans la nuit de samedi 26 septembre 2020 vers 21 h 30 min, cinq policiers de la position de Rusarendera située sur la colline Rwabitsinda, zone Busangana, en commune Bukeye de la province Muramvya, à savoir, OPC2 Jean Claude Ntakiyiruta, chef de position, les brigadiers Juvent Bigirimana et Patrick Ngabirano et les agents Shabani Nzobonimpa et Jean Claude Nzeyimana, ont sauvagement battu les nommé Prosper Majambere de la colline Gashishima, en commune Bukeye de la province Muramvya, jusqu'à ce qu'il meure des suites de ces actes horribles de torture.
- Dans la nuit de dimanche 27 septembre 2020 vers 21 h, sur la colline Gafumbegeti de la commune Mabayi en province de Cibitoke, des hommes armés non encore identifiés ont tué par balles Jean Claude Ndayishimiye et blessé grièvement son enfant. De sources sur place, feu Jean Claude Ndayishimiye a été tué par un groupe de personnes qui parlaient kinyarwanda.
- Dans la nuit de mercredi 30 septembre 2020 vers 20 h, au quartier Makamba II du chef-lieu de la commune Makamba, le corps sans vie d'un jeune homme appelé Ézéchiel Ntiranyibagira, originaire de la colline Rusovu de la commune Kayogoro, a été découvert pendu à l'aide d'une moustiquaire dans la maison abritant la quincaillerie où il travaillait.

Selon des témoins qui ont été sur le lieu du drame, la victime ne présentait aucun signe qui prouve qu'il se serait pendu. Le corps du défunt a été évacué vers la morgue de l'hôpital Makamba.



- En date du 1^{er} octobre 2020, le corps sans vie d'une jeune fille connue sous le nom de Nadine Nifasha a été repêché dans une rivière sur la colline de Nyarubere en zone, commune et province de Rutana. Selon des sources sur place, la victime avait disparu le 24 septembre 2020 alors qu'elle venait d'être dotée. Les individus qui l'avaient kidnappée n'ont pas encore été identifiés jusqu'ici.

SOS Torture Burundi déplore la recrudescence des assassinats ciblés et l'impunité dont jouissent les auteurs faute d'enquêtes crédibles et d'un dysfonctionnement judicaire devenu endémique au Burundi.

2. Atteinte du droit à la sécurité physique

- Dans la nuit de samedi 26 septembre 2020 vers 21 h 30 min, cinq policiers de la position de Rusarendera située sur la colline Rwabitsinda, zone Busangana, en commune Bukeye de la province Muramvya, à savoir, OPC2 Jean Claude Ntakiyiruta, chef de position, les brigadiers Juvent Bigirimana et Patrick Ngabirano et les agents Shabani Nzobonimpa et Jean Claude Nzeyimana, ont infligé d'actes horribles de torture à Salvator Nduwarugira le mettant ainsi dans un état critique.
- Dans la nuit de mercredi 30 septembre 2020 vers 20 h 30 min, au quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe en province de Mwaro, un travailleur domestique du nom de Ningwanira Olivier, âgé de 23 ans, a été grièvement blessé au bras et au ventre par balles tirées par une personne non identifiée lorsqu'il rentrait au domicile où il travaille. Selon des témoins sur place, Olivier Ningwanira a été évacué vers l'un des hôpitaux de cette province où il reçoit des soins.

3. Arrestations arbitraires

- En date du 29 septembre 2020, sur la colline Nyamirinzi, tout près de la chaîne d'Inanzerwe surplombant les provinces Makamba et Bururi, trois jeunes garçons, à savoir Innocent Bikorimana (18 ans), originaire la colline Nyamirinzi, commune Vugizo, province Makamba, Boris Niyongabo (18 ans), originaire de la colline Ruringanizo, commune Rutovu de la province Bururi et Mpawenayo alias Mazoya (15 ans), originaire de la même colline, ont été interpellés en fin d'après-midi par des jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Méthode.

Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure les ont interceptés alors qu'ils revenaient de la commune Rutovu dans le cadre d'une visite familiale. Les mêmes sources révèlent que ces jeunes, soupçonnés d'appartenir aux bandes armées, ont été ligotés et gravement torturés par ces Imbonerakure avant d'être



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

livrés au commandant de la 4^{ème} Division de la Force de défense nationale (FDN) qui, à son tour, les a remis au commissariat communal de police Vugizo dans le cadre des enquêtes.

SOS Torture Burundi dénonce des arrestations arbitraires intempestives opérées impunément par des miliciens Imbonerakure qui n'ont pas de qualité d'officier de police judiciaire les habilitant à procéder légalement à des interpellations de nature judiciaire.

- Dans l'avant-midi de vendredi 2 octobre 2020, des policiers ont arrêté l'ancien député élu dans la circonscription de Bubanza pendant la législature de 2015-2020, Fabien Banciryanino, à son domicile sis zone Ngagara, dans la commune urbaine de Ntahangwa, en marie de Bujumbura et l'ont conduit au cachot du Bureau spécial de recherche (BSR).

Selon des sources sur place, il a été interrogé sur ses interventions dans les plénières de l'Assemblée nationale et, pendant les interrogatoires menés par des officiers de police judiciaire et des agents du Service national de renseignement (SNR), entre autres chefs d'accusation, il a été accusé de s'être opposé à ce que feu président Pierre Nkurunziza reçoive le titre de Guide suprême du patriotisme et de l'avoir accusé de crimes et d'avoir accusé l'État de persécuter les gens rapatriés de la République démocratique du Congo (RDC) en les emprisonnant. Les mêmes sources précisent qu'il a été arrêté alors qu'aucun mandat d'arrêt n'avait été émis à son encontre.

4. Enlèvements

- Dans la nuit de samedi 26 septembre 2020 vers 22 h, sur la colline et zone Rubirizi en commune Mutimbuzi de la province Bujumbura, trois Imbonerakure dont le surnommé Mandela, Hussein et un certain Déo, tous de la zone Rubirizi, accompagnés par des policiers ont arrêté deux militants du parti CNL (Conseil national pour la liberté), Nestor Ndayishimiye connu sous le sobriquet de Mashashi et son frère dont le nom n'a pas été identifié, après une fouille-perquisition sans mandat effectuée au domicile des victimes.

Selon des témoins sur place, bien qu'aucune arme n'ait été découverte après cette opération de fouille-perquisition, ces agents de police et ces miliciens ont conduit les personnes arrêtées au cachot de la zone Rubirizi où ils ont présenté, contre toute attente, une arme démontée de type Kalashnikov en guise de pièce à conviction contre les victimes accusées de détention illégale d'arme à feu.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

Par la suite, Nestor Ndayishimiye et son frère ont été sortis le dimanche 28 septembre 2020 des cachots de la zone Rubirizi par le prénommé Marcel, responsable du Service national de renseignement en commune Mutimbuzi et conduits vers un endroit inconnu.

 - Au matin de lundi 28 septembre 2020 vers 11 h, de jeunes Imbonerakure ont enlevé le chef de zone Ndora, zone Bukinanyana en province de Cibitoke, du nom de Sylvestre Mugabonihera, un ancien militaire en retraite et membre du parti CNL.

Selon des témoins sur place, Sylvestre Mugabonihera a répondu à un appel d'un responsable communal des jeunes Imbonerakure et, dès qu'il est arrivé à l'endroit du rendez-vous, il a été ligoté et conduit sur une moto à une distance de moins d'un kilomètre où un véhicule du commissaire provincial de la police à Cibitoke qui l'attendait l'a embarqué vers une destination jusqu'ici inconnue.

- Dans la nuit de lundi 28 septembre 2020 vers 19 h 30 min, sur la colline Munzenze, zone Kirundo rural en commune et province Kirundo, quatre agents de police dirigés par le responsable provincial du SNR à Kirundo, Jovith Butoyi, ont kidnappé à son domicile le vice-président de la Commission communale électorale indépendante (CECI) à Kirundo connu sous le nom d'Oscar Nahimana qui est également membre du parti CNL et l'ont embarqué à bord de son véhicule de type Toyota HILUX vers un endroit jusqu'ici inconnu.

Les proches de la victime indiquent qu'il serait victime des mobiles politiques car, au cours de la période électorale, Oscar Nahimana dénonçait les lacunes qui s'observaient au sein de la commission électorale dont il faisait partie.

- Dans l'après-midi de mardi 29 septembre 2020 vers 14 h, Rémy Niyonsaba, un enseignant de l'école fondamentale de Ruhanza en commune Giheta de la province Gitega, originaire de la commune Rutovu, a été enlevé non loin du Lycée communal de Giheta, à l'endroit appelé « Kukirato », par des hommes armés en tenue policière à bord d'une voiture Toyota Carina de type TI de couleur noire.

Selon des sources sur place, au moment de l'enlèvement, Rémy Niyonsaba attendait un véhicule qui devait le déplacer vers sa résidence sise au quartier de Magarama, au centre urbain de Gitega.

SOS Torture Burundi dénonce ces actes d'enlèvement et craint qu'ils puissent se transformer en des cas de disparitions forcées du moment que les proches des victimes n'ont jusqu'ici pas accès aux endroits où sont détenus les leurs.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.